

Commission Éducation du 28 mars

Personnes présentes : Cédric, Béatrice, Natalia, Luc, Agnès Cécile

1. Lien avec les établissements scolaires :

- point sur les rencontres

Nous poursuivons les rencontres avec les établissements scolaires. Cette année, 3 écoles : école de La Salentine à Orvault, école Jean Jaurès à Nantes et l'école de la Chauvinère à Nantes. A ce jour, les rencontres ont eu lieu pour les deux premières (voir les CR en pièces jointes). Ces deux écoles travaillent depuis longtemps avec l'Asamla, apprécient les compétences professionnelles et relationnelles des interprètes.

3 établissements du 2d degré ont été retenus: le collège Stendhal à Nantes: le proviseur n'a pas souhaité une rencontre. Nous l'avons déjà rencontré alors qu'il était adjoint à Rosa Parks. Soumettra à l'Asamla un projet à la rentrée: suite à l'élaboration d'une chartre de vie par les élèves certaines phrases clés seraient traduites et affichées dans le collège. Le collège René Bernier à Saint Sébastien : **en attente d'un rdv. (Cécile)** Le lycée Michelet à Nantes (très demandeur cette année) **rdv à prendre. (Cécile)**

-des demandes particulières :

La Fondation d'Auteuil:

Des enseignantes ont formulé plusieurs demandes à la suite du travail réalisé par Mame l'an passé : accompagnement pour une formation aux premiers secours, 1jour ½, la première semaine de juin ; une aide pour un suivi médical particulier concernant deux jeunes guinéennes présentement ; et prévoir pour la rentrée de septembre, un travail sur la question de l'excision, aussi sur le développement de compétences personnelles relatives à l'affirmation de soi s'autorisant à refuser une relation sexuelle.

Cédric prend rdv avec l'enseignante qui a pris contact. La participation du directeur de la Fondation serait importante. Un contrat a été signé l'an passé. Une participation financière serait demandée sur des actions particulières exigeant le travail de l'interprète sur un temps continu (ex: 1 jour ½ premiers secours)

-bilan plateforme téléphonique:

Malgré le courrier envoyé en début d'année, seuls 8 appels ont été enregistrés. Ce qui peut étonner compte tenu des demandes formulées ces dernières années. Mais, après certains échanges (CADSNAV, écoles) il s'avère que les horaires prévus ne pouvaient convenir puisqu'uniquelement organisés sur les temps en classe (ex: 9h 12h)

2. Lien avec partenaires:

- rencontre avec le CADSNAV du 18 janvier CR en pièce jointe). Ce point annuel est toujours intéressant et nécessaire. Permet de réactualiser le contexte, préciser les langues

(besoins/propositions). Néanmoins, certaines questions sont récurrentes comme celle relative aux besoins sur Saint Nazaire.

- autres partenariats en cours : pôle info parents pas de demande cette année ?? **reprendre contact car travail intéressant l'an passé avec ce service.** ville de Nantes: pas de démarche cette année relancer (à nouveau...) car grand intérêt pour le travail avec le dispositif «passerelles» **demande Yves**

Autres : Cédric a rencontré la ville de Rezé Service Petite Enfance Éducation, souhaite solliciter l'Asamla pour l'inscription à l'école en mairie. **(Question du financement la ville de Rezé apporte une très petite contribution actuellement)**

La ville de Sainte Luce demande aussi une convention pour les inscriptions. **En attente.**

3. La formation des interprètes: la question du handicap

- Bilan de la 1^{ère} étape :

➤ Les interprètes se sont retrouvés le 18 janvier pour un temps d'information et d'échange : mieux connaître les enjeux de la loi de 2005, l'institution MDPH, son fonctionnement, la démarche de demande de reconnaissance d'une situation de handicap au sein du système scolaire français. Véronique Floren Guinaudeau Enseignante Référente a animé ce temps de travail. À l'issue de ce premier temps, les interprètes ont dit avoir apprécié cette intervention.

- Perspectives pour la 2^{ème} étape

Puis le 15 mars, nous avons échangé à nouveau sur ce premier temps ; aussi, sur les interrogations, les différentes manières d'appréhender et de gérer la situation en Equipe Educative (moment particulièrement chargé d'émotion pour les familles, d'incompréhension culturelle etc...) Nous avons pu préciser ensemble l'objet du 2d temps de travail : ce serait un travail sur le rôle, la posture de l'interprète-médiateur médiatrice : quelle est la spécificité de la médiation dans cette situation ? La formation aurait lieu la première semaine de juillet. Laurence Alberteau animerait ce temps de travail. Elle est psychologue clinicienne, adjointe de direction dans un lycée chargée des élèves à besoins éducatifs particuliers, a supervisé des centres d'accueil de jeunes migrants.

4. Organisation Conférence Cécile Goi :

Rappel du calendrier : en juin, nous rencontrerons l'ESPE de manière à fixer la date de la conférence de Cécile Goi. **Prendre ce rdv très prochainement.**

Cécile Choblet

Prochaine commission : le 16 mai à 16h30